

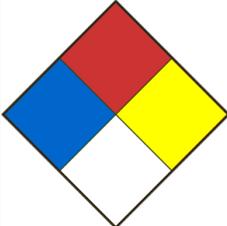


## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit ACIDE 4-AMINO BENZOÏQUE		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique $H_2NC_6H_4CO_2H$		Numéro MAT AR-0123	Masse molaire 137,14
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes 4-AMINO BENZOIC ACID, p-AMINO BENZOIC ACID, ACIDE AMINO-4 BENZOÏQUE, 1-AMINO-4-CARBOXYBENZENE, 4-CARBOXYANILINE, p-CARBOXYPHENYLAMINE, PABA, VITAMIN H			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	
Téléphone en cas d'urgence	418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060		
Date FDS préparée 2024-01-18	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

### SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification SIMDUT/SGH	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
Autres dangers	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<b>Santé</b> 1 <b>Inflammabilité</b> 0 <b>Réactivité</b> 0 <b>Spécial</b>

### SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%P/P)
Acide 4-aminobenzoïque	150-13-0	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Si la personne est consciente, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Nausée et vomissements. Fièvre. Nausée et vomissements. Éruptions cutanées. Dommages au foie. Réf. section 11. Méthémoglobinémie (taux de méthémoglobine trop important dans le sang).
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
<b>Conseils généraux (fantôme)</b>	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Donnée non-disponible.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> ), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Ammoniac.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les poussières. Ne PAS utiliser d'absorbants à base de minéraux ou d'argile. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
--	--

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart de la chaleur, l'air, l'humidité et les produits incompatibles. Entreposer dans un endroit frais. De préférence réfrigérer. Protéger des rayons du soleil et de la lumière. Sensible à l'air et à la lumière.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où se forme la poussière ou la vapeur. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
ACIDE 4-AMINOBENZOÏQUE	150-13-0	VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

<b>Ventilation</b>	Utiliser une hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si un travail sous la hotte n'est pas possible, ou si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Solide.
<b>Apparence</b>	poudre blanche.
<b>Odeur</b>	Donnée non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Données non disponibles
<b>pH</b>	Solution aqueuse 0.5% = pH 3.5.
<b>Point de fusion / congélation</b>	188-189°C
<b>Point initial d'ébullition</b>	200°C
<b>Point d'éclair</b>	171°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Données non disponibles
<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)</b>	Données non disponibles
<b>Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)</b>	Données non disponibles
<b>Tension de vapeur</b>	Données non disponibles
<b>Densité de vapeur</b>	Données non disponibles
<b>Densité</b>	1.374g/cm <sup>3</sup>
<b>Solubilité</b>	Très peu soluble dans l'eau (2.5% à 100°C). Soluble dans l'alcool et l'éther.
<b>Coefficient de partage--n-octanol/eau</b>	Données non disponibles
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Données non disponibles
<b>Température de décomposition</b>	Données non disponibles
<b>Viscosité</b>	Données non disponibles

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Produit acide, réagit fortement avec les bases fortes. Peut réagir violemment avec les substances incompatibles.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage recommandées. Peut jaunir si trop longtemps exposé à l'air et la lumière.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	En cas de fort échauffement, possibilité de formation de mélanges explosibles avec l'air. Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.
<b>Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations</b>	Éviter l'exposition à l'air, à la lumière et à l'humidité. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Excès de chaleur. Éviter la formation de poussière.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Les agents oxydants forts (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les sels ferriques, la lumière, l'air, la chaleur et l'humidité. Acide fort. Bases fortes.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Vapeurs toxiques d'oxydes d'azote, de monoxyde et dioxyde de carbone.

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### ACIDE 4-AMINO BENZOÏQUE

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
<b>- Yeux</b>	Peut provoquer une irritation des yeux.
<b>- Peau</b>	Peut provoquer une irritation de la peau.
<b>- Respiration</b>	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Troubles nerveux, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, nausées et vomissements.
<b>- Ingestion</b>	Irritation des muqueuses. Désordres gastro-intestinaux, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, convulsions, nausées et vomissements. L'ingestion d'une forte dose peut s'accompagner d'éruption cutanée, de méthémoglobinémie et d'une hépatite toxique.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Sensation de brûlure, troubles nerveux, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, confusion, irritabilité, sudation, salivation, fatigue, nausées et vomissements.
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral - Rat - 6000 mg/kg. DL50 Cutanée: Donnée non disponible.
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 - Inhalation - Donnée non disponible.

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques: Mortalité CL50 - 10.3 mg/L - 48h. Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC - Daphnia (Daphnie) - 0.33 mg/l - 96.0 h. 0.337 mg/l - 21 jr.
<b>Persistence et dégradation</b>	Facilement biodégradable.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Donnée non disponible.
<b>Autre effets nocifs</b>	Donnée non disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN	N/R
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Non classifié comme matière dangereuse selon SIMDUT 2015
---------------	--

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-01-18